

**PROTOCOLE DE SORTIE DE DECONFINEMENT
POUR LES ACTIVITES SPORTIVES
DANS LES GYMNASES**

Les usagers doivent impérativement respecter ce protocole suivant.

10 personnes maximum autorisées pour les associations.

Se désinfecter les mains avant d'ouvrir la porte d'entrée.

Les sportifs doivent arriver en tenue.

Les vestiaires ainsi que les sanitaires seront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Pour les sports de raquettes : (badminton, tennis de table)

Seul l'enseignant ou une personne de l'association pourra mettre en place le matériel (tables, poteaux) avec une désinfection avant et après utilisation.

Concernant l'espace gym :

Les activités physiques concernant ce sport, nécessiteraient une désinfection obligatoire et contraignante pour maintenir un environnement sanitaire respectueux du cadre sanitaire (agrès, sol...) de ce fait, ces activités sont proscrites.

La communauté de communes Arbois, Poligny, Salins, Cœur du Jura, se décharge de toute responsabilité en cas de non-respect des consignes sanitaires exposées ci-dessus

